



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Compte de Chèques postaux **IV b 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : **PUBLICITAS**, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Étranger.

A nos Abonnés

« La Fédération Horlogère Suisse » est un des rares journaux qui, à la fin de l'année 1914, n'ont pas relevé les prix de l'abonnement pour l'année suivante.

Durant l'année 1915, nous avons subi le contre coup du relèvement des salaires des ouvriers typographes, de la hausse considérable du prix du papier, tout spécialement du papier satiné et de celle des matières diverses utilisées par les imprimeries. De nouvelles augmentations se sont produites en 1916.

Nous nous voyons donc dans la nécessité absolue de relever le prix de nos abonnements, dans le but de compenser en partie ces diverses majorations.

Nos prix d'abonnement pour l'année 1917 sont fixés comme suit :

Suisse.	
Un an fr. 7,05.	Six mois fr. 3,55.
Étranger.	
Un an fr. 15,—	Six mois fr. 7,50.

L'Administration du journal.

Nouvelles difficultés en perspective

Nous avons en Suisse, dans le monde des commerçants, la fâcheuse habitude de rendre une autorité quelconque responsable des difficultés qui se mettent sur le chemin de notre expansion commerciale et, plus particulièrement depuis la guerre, on s'est mis à la recherche d'un bouc émissaire que l'on a trouvé installé au rez-de-chaussée du Palais fédéral, la Société suisse de surveillance économique, S. S. S.

On formerait un volume des méfaits dont on l'a chargée et des responsabilités qu'on a cru pouvoir lui faire endosser. Lui attribuant un rôle autre que celui qui lui a été conféré dès sa fondation et qui consiste à être l'intermédiaire entre les acheteurs suisses et leurs fournisseurs des pays de l'Entente, on a tenté de lui attribuer tous les retards, toutes les difficultés d'approvisionnement, toutes les hausses de prix,

en un mot tous les ennuis quelconques et combien nombreux qui sont le lot de nos importateurs de produits alimentaires ou industriels, depuis que, sur la demande expresse des Alliés, cette énorme entreprise qu'est devenue la S. S. S., a été créée, improvisée même pour dire plus exactement.

Les directeurs de la S. S. S. ont laissé passer l'orage sans cesse renouvelé, se sont appliqués à corriger les défauts du début, et, une fois leur personnel formé et stylé, ont pu remplir leur tâche à la satisfaction de ceux qui ne cherchent pas la petite bête, mais savent tenir compte des difficultés sans nombre que rencontre notre approvisionnement général et qui, pour la plupart, ne nous sont pas imputables.

Il est vrai que, au nombre des attributions qui sont celles de la S. S. S., figure la désagréable mission de communiquer aux syndicats adhérents les mauvaises nouvelles qui les atteignent. La dernière est celle, peu réjouissante, qu'il ne sera pas possible, avant la fin de l'année, de fixer les contingents pour 1917 d'une manière définitive. La commission internationale des contingents ne juge pas opportun non plus d'accorder, à partir du 15 décembre courant, des demandes à valoir sur les contingents de 1917. Elle désire liquider tout d'abord, autant que possible, les contrats en suspens et voir si ceux-ci pourraient éventuellement être reportés à compte nouveau.

Telle est la dernière désagréable nouvelle que la S. S. S. s'est vue dans l'obligation de transmettre aux intéressés. Mais elle n'est pas restée inerte devant cette nouvelle entrave et a décidé d'accepter dans le courant de ce mois les demandes d'importation pour 1917, de les traiter à fond, mais toutefois de les transmettre à Paris seulement dans la seconde moitié de ce mois.

Si nous relatons cet incident, c'est comme exemple des difficultés nombreuses et souvent inattendues qui compliquent l'action régulière de la S. S. S. et qu'il serait souverainement injuste de lui imputer. Et

celle-ci n'est pas la dernière ; nous dirons même, comme récemment à cette place, que nous sommes peut-être au début de nos plus grosses difficultés.

* * *

A la S. S. S.
M. Grobet, directeur de la S. S. S., communiqua jeudi au Comité directeur le montant des contingents qui viennent d'être fixés à Paris pour 1917.

L'opinion d'un spécialiste.

M. Kappeli, chef de la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, a fait, jeudi soir, à l'assemblée du parti radical bernois, une conférence sur l'état actuel de notre ravitaillement. Selon le conférencier, compétent et bien informé, notre ravitaillement en ce qui concerne le blé (c'est-à-dire le pain) est largement assuré jusqu'à la fin de l'hiver, et même au-delà ; il en est de même pour le riz. La disette de pommes de terre, qui est due, avant tout, à la mauvaise récolte, a été conjurée pour le moment, mais il faut s'attendre à la voir reparaitre au printemps.

Sur la question du lait, l'orateur a été pessimiste. De la production totale, a-t-il dit, le 70 à 80 pour cent passent aujourd'hui à la consommation ; le reste va aux condenseriers, aux fabriques de chocolat et aux fromageries. Il faudra attendre le printemps pour que la situation s'améliore quelque peu.

Quant à notre ravitaillement en viande de boucherie, il est assuré largement ; mais les prix resteront élevés.

Les fruits.

La Commission fédérale pour le ravitaillement de la Suisse en fruits a constaté, dans sa dernière séance, que les mesures prises en vue d'assurer ce service ont donné en général des résultats satisfaisants. Conformément à la proposition de la commission, le département suisse de l'économie publique a fixé jusqu'à nouvel avis à 28 fr. les 100 kg. le prix normal des pommes de table de bonne qualité.

Les enduits pour machines.

Un arrêté du Conseil fédéral recommande aux administrations des cantons et des communes de s'affilier, à l'exemple des services de la Confédération, au bureau central des huiles, graisses, résines et autres produits pour machines, afin de permettre une judicieuse répartition de ces produits.

Foire suisse d'échantillons, Bâle (15 au 29 avril 1917)

Il résulte des derniers renseignements reçus par la Chambre suisse de l'horlogerie, que la Foire compte jusqu'ici 1000 participants et que la superficie totale des emplacements s'élève à 6000 mètres carrés, sans les emplacements des collections particulières.

On constate toutefois avec regret que l'horlogerie se tient, jusqu'ici, à l'écart. Le Comité d'exposition serait disposé à prolonger jusqu'au 24 décembre courant, le délai d'inscription pour une collectivité groupant l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie, l'orfèvrerie, la boîte à musique, qui devrait s'engager à louer un stand d'au moins 5 mètres carrés de surface-plancher au prix de Fr. 370. Il est regrettable de constater qu'un si petit espace ne soit pas déjà loué par quelques fabricants d'horlogerie.

Les intéressés qui prendront une décision affirmative, sont priés d'en informer immédiatement le bureau de la Chambre suisse de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, en mentionnant l'espace dont ils ont besoin.

Interdiction d'importation en Angleterre

Nous apprenons que les importateurs anglais de montres suisses font d'instantes démarches en vue d'obtenir un délai qui leur permette de recevoir les montres munies du contrôle anglais.

Taxes pour factures consulaires pour le Chili

A teneur d'une récente communication du Consulat général du Chili à Berne, les taxes suivantes proportionnées à la valeur facturée sont perçues pour légalisation des factures à joindre aux envois de marchandises à destination du Chili :

Valeur facturée Fr.	Taxe Fr.
126 à 1000	15.—
1001 » 1030	15.25
1031 » 1065	15.50
1066 » 1100	15.75
1101 » 1130	16.—
1131 » 1165	16.25 etc.

Des factures consulaires ne sont pas exigées pour les colis postaux dont la valeur facturée ne dépasse pas fr. 125.

Colis à destination de la France ou en transit par ce pays

L'administration des douanes françaises exige que, pour les colis postaux et les articles de messagerie à destination de la France ou en transit par ce pays, les déclarations de douane soient libellées de façon rigoureusement exacte et qu'elles contiennent l'indication de la valeur de chaque objet en francs français, au cours du jour. L'inobservation de ces dispositions entraîne des retards dans le transport des colis et d'autres ennuis.

Foire néerlandaise d'échantillons à Utrecht

Le Consulat des Pays-Bas, à Genève, veut bien nous communiquer, que la première foire d'échantillons néerlandaise qui, sous le patronage de S. M. la reine des Pays-Bas, aura lieu à Utrecht (Hollande), du 26 février au 10 mars 1917.

Cette foire d'échantillons aura, pour la première fois, un caractère national, en ce sens qu'on exposera exclusivement des produits hollandais ou ceux qui ont subi une manipulation en Hollande ou dans les colonies néerlandaises.

On appréciera beaucoup la visite des commerçants de l'étranger, qui pourront se rendre compte du développement de diverses industries en Hollande, au cours de ces dernières années.

Tous renseignements peuvent être demandés au Consulat des Pays-Bas, à Genève, ou, directement au Secrétariat de la première foire d'échantillons, à Utrecht (Hollande).

Conseil fédéral

Le Conseil national a discuté la motion Micheli-Blumer-Bertoni demandant que le nombre des Conseillers fédéraux soit porté de 5 à 7. La motion a été acceptée à l'unanimité. On admet que la majorité du Conseil fédéral sera favorable à une solution positive et cela d'autant plus que M. Schulthess, nouveau Président de la Confédération en est un partisan déclaré.

Impôt sur le timbre

Le Conseil fédéral a approuvé lundi l'article constitutionnel concernant l'introduction de l'impôt sur le timbre. Cet article sera publié lorsque sa rédaction aura été mise au point.

Impôt fédéral sur les bénéfices de guerre

En vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, auquel nous renvoyons (voir Recueil officiel des lois suisses, vol. XXXII, page 355), il est publié ce qui suit :

Tous les particuliers et les sociétés à but lucratif (y compris les sociétés coopératives, les associations poursuivant un but lucratif, etc.) qui, durant l'année commerciale 1915 ou 1915/1916, ont réalisé des bénéfices de guerre imposables sont invités à déclarer ces bénéfices à l'administration fédérale de l'impôt de guerre, à Berne.

L'administration fédérale de l'impôt de guerre remettra aux contribuables qui lui sont déjà connus actuellement des formulaires en vue d'une déclaration personnelle de leur bénéfice de guerre imposable, ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre et un exemplaire des dispositions d'exécution du Département suisse des finances. Les contribuables ont l'obligation de retourner à l'administration fédérale de l'impôt de guerre, dans le délai de 14 jours dès la réception du formulaire, leur déclaration d'impôt faite d'une manière exacte et dûment signée. Cet envoi aura lieu sous pli recommandé. Les personnes invitées à présenter une déclaration d'impôt sont tenues de retourner le formulaire avec une observation ad hoc même si elles n'ont réalisé aucun bénéfice de guerre ou si elles estiment pour un motif quelconque n'être pas soumises à l'impôt.

Les contribuables qui ne clôturent pas leurs comptes commerciaux à la fin de l'année civile ont à présenter deux déclarations d'impôt, la première pour la période du 1^{er} janvier 1915 jusqu'à l'époque de la clôture de l'année commerciale 1914/1915 et la seconde pour l'année commerciale 1915/1916. S'il n'était adressé à ces contribuables qu'un seul formulaire, ils devraient en réclamer un second.

Pour les personnes décédées depuis le 1^{er} janvier 1915, la déclaration d'impôt est faite par les héritiers.

Les contribuables qui ne retournent pas dans le délai prescrit le formulaire qui leur a été remis en vue de présenter leur déclaration d'impôt peuvent être punis d'une amende d'ordre de 5 à 50 francs.

Le fait qu'un contribuable n'a pas reçu de formulaire ne le délie pas de l'obligation de présenter une déclaration d'impôt. Les contribuables qui n'auront pas reçu de formulaire jusqu'au 10 janvier 1917 auront l'obligation d'en demander immédiatement un à l'administration fédérale de l'impôt de guerre.

Les contribuables qui ne déclarent pas à l'administration fédérale de l'impôt de guerre,

à Berne, jusqu'au 15 janvier 1917 le bénéfice de guerre imposable de l'année commerciale 1915 ou 1915/16 se rendent coupables de dissimulation d'impôt et ils sont tenus, eux ou leurs héritiers, en vertu de l'article 30 de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre, au paiement d'une contribution égale au double de l'impôt soustrait; ils peuvent être passibles, en outre, d'une amende d'impôt de 100 à 25.000 francs.

Berne, le 9 décembre 1916.

Administration fédérale de l'impôt de guerre.

Protégeons l'industrie nationale

« Noël revient pour la troisième fois depuis que la guerre a éclaté. Personne ne prévoit encore la fin de la lutte. Et l'on ne combat pas seulement les armes à la main : une guerre moins éclatante mais plus insidieuse se poursuit parallèlement à la lutte armée, la guerre économique. Chaque belligérant s'efforce de priver ses adversaires des denrées et des matières nécessaires et de ruiner leur industrie et leur commerce au profit de ses propres entreprises. Partout l'on cherche à augmenter l'indépendance économique nationale, non seulement pour les années de guerre mais surtout pour l'avenir.

La Suisse, petit pays entouré de grandes puissances, a été contrainte par la guerre à se suffire de plus en plus à elle-même. L'agriculture y est parvenue avec succès. L'industrie et les métiers ont aussi tenu tête aux difficultés nouvelles. Un très grand nombre de fabriques et d'ateliers se sont fondés ou se sont transformés pour s'adapter à une production nouvelle, et notre pays produit maintenant de nombreux articles fabriqués ou demi-fabriqués que l'on ne pouvait jusqu'ici tirer que de l'étranger.

Notre commerce de détail et le public acheteur ne se sont pas encore habitués à ces circonstances nouvelles. Certes le désir ne manque pas de favoriser l'industrie nationale, preuve en soit la faveur avec laquelle on a accueilli le projet d'une semaine suisse. Mais on a pas eu de suffisantes occasions de connaître et de préférer les produits nationaux.

Les libraires suisses ont donné l'exemple à suivre en consacrant, cette année pour la seconde fois, une semaine à l'exposition et à la vente des œuvres des auteurs nationaux. Diverses associations ont fait aussi une réclame active et couronnée de succès à la sculpture sur bois et à l'industrie nationale des jouets. On peut rappeler aussi diverses expositions en Suisse romande et celle du « Pro Ticino » en Suisse allemande.

Il faut cependant faire plus encore. Les organisateurs de la Semaine suisse veulent développer dans notre pays la vente des produits suisses. Il faut tirer parti de chaque occasion qui s'offre pour attirer l'attention du commerce de détail et du public acheteur sur la valeur de l'industrie nationale et sur la nécessité de contribuer à son développement. Nous adressons à tous cet appel : « Vendez et achetez des produits suisses ».

Que les commerçants réservent dans leurs brillants étalages de Noël et du Nouvel-An une place plus ou moins grande aux marchandises suisses. Qu'ils les mettent en vue et les décorent de l'emblème national.

Que les centaines de milliers d'acheteurs, désireux de faire plaisir à leur famille et à leurs amis et qui font le tour des magasins, arrêtent d'abord leur regard sur les produits suisses. Ils serviront leur patrie en même temps qu'ils feront plaisir à ceux qu'ils aiment.

Que tous, vendeurs et acheteurs, profitent ainsi des derniers jours de l'année pour contribuer à l'affermissement économique de la Suisse. »

L'Union horlogère

Nous apprenons que l'Union horlogère domiciliée à Bienne et à Genève, ayant eu des difficultés depuis la guerre par suite de son caractère international, est en voie de transformation en une société par actions dont les titulaires sont ressortissants de pays neutres.

Il est prévu pour la nouvelle société un capital-actions entièrement versé de fr. 400.000 et un capital-obligations de fr. 300.000.

Registre du commerce

Enregistrements :

30 novembre 1916. — *Bolle & Bouelle*, société en nom collectif (Georges-Auguste Bolle, des Verrières-Suisses, John Bouelle, originaire français). Fabrication de boîtes de montres en tous genres et bijouterie, avenue Soguel 7, *Corcelles*.

30 novembre 1916. — *Paul Kramer* (P.-Aug. K., de Colombier), fabrication d'objets en tous métaux, rue de Corcelles, *Peseux*.

30 novembre 1916. — *J. Kramkimel* (Chaim-Jonas K., de Varsovie), horlogerie, rue du Parc 52, *La Chaux-de-Fonds*.

4 décembre 1916. — *Société anonyme Rénold Kocher, St-Georges Watch Co*, société par actions ayant pour but: l'acquisition et l'exploitation de fabriques et installations dans le domaine de la mécanique et spécialement de l'industrie horlogère, particulièrement l'acquisition et l'exploitation de la fabrique d'horlogerie *Rénold Kocher*, à *Bévilard*, y compris machines, installations, etc. Cap. soc. fr. 500.000. — nom. Spitalgasse 3, II, *Berne*.

Modifications :

27 novembre 1916. — La société en nom collectif *Flume & Mathys*, fabrique de ressorts d'horlogerie, *Nidau*, est dissoute. L'actif et le passif sont repris par la maison *Hermann Mathys* (d'Auserbirrmoos), fabrique de ressorts d'horlogerie, chemin du Canal du Bas, 15, *Nidau* (Berne).

28 novembre 1916. — La raison *A. Monnier*, fabrication de boîtes de montres or, *La Chaux-de-Fonds*, est radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif *Monnier & Cie* (Jules-Armand M., du Locle et *Tramelan* et Jules Imhoff, de Soyhières, Berne) fabrication de boîtes de montres or en tous genres, rue Numa Droz 150a, *La Chaux-de-Fonds*.

1^{er} décembre 1916. — La raison *A. Jeanneret fils, Radio Disc*, fabrication d'objets avec application de matière lumineuse, à *La Chaux-de-Fonds*, est radiée. La suite des affaires est reprise par la maison *J. A. Jeanneret, Radio Disc* (Jaques-Aurèle J., du Locle), fabrication et vente d'objets avec application de matière lumineuse, rue Léopold Robert 66, *La Chaux-de-Fonds*.

5 décembre 1916. — La maison *Hermann Moos & Co, Zurich I*, ajoute à son genre de commerce: commerce de montres de contrôle, etc.

5 décembre 1916. — La raison *Charles Juvet*, horloger, *Vevey*, est radiée. La suite des affaires est reprise par la société en nom collectif *H. & E. Juvet frères* (Henri-Constant J., et Emile-Louis J., fils de Charles, de Buttes, Neuchâtel), horlogerie et bijouterie, Place de l'Ancien Port, 12, *Vevey*.

Radiations :

27 novembre 1916. — *Robert Brand*, montres et bijouterie, *Soleure*.

29 novembre 1916. — *Gentil fils*, horlogerie, *La Chaux-de-Fonds*.

6 décembre 1916. — *Daniel-Abel Gindrat*, horlogerie, *Tramelan-dessus*.

6 décembre 1916. — *Jecker & Cie*, machines et outillages, *Tramelan-dessus*.

6 décembre 1916. — *L'Industrielle S. A. en liquidation*, *Tramelan-dessus*.

Nouvelles diverses

Envois en Allemagne. — La division des denrées du département de l'économie publique, autorise pour le mois de décembre deux envois de cinq kilos aux Suisses en Allemagne et deux kilos aux soldats allemands qui sont au front ou dans les hôpitaux. Les envois destinés à des Suisses ne doivent pas contenir de graisse, de beurre, d'huile, de riz, de sucre,

de farine, de fleur d'avoine, de semoule, d'orge ou de maïs. Les envois destinés aux soldats allemands, outre les matières interdites pour les Suisses, ne doivent pas contenir de médicament, de viandes fumées, à l'exception de saucissons.

Escompte et change

Taux d'escompte. — France 5%. — Belgique —. — Italie 5%. — Londres 6%. — Espagne —. — Pétrograde 6%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%. — New-York —. — Stockholm 5 1/2%. — Copenhague 5%.

Changes à vue (demande et offre): France 83.50/84.50. — Belgique —. — Italie 70.50/72.50. — Londres 23.10/23.40. — Espagne 104.50/107.50. — Pétrograde 140.50/143.50. — Amsterdam 199.—/201.—. — Allemagne 78.50/80.50. — Vienne 49.—/51.—. — New-York 4.77/4.97. — Stockholm 142.50/145.50. — Copenhague 132.50/135.50.

Cote du diamant brut

du 14 Décembre 1916

Eclats petits fr. 10,— à 10,50 le carat
Eclats gros » — » — »
Boart » — » — »
Poudre diamant bruteur » 1,80 » 2,— »
Marché ferme.

Cours du jour, communiqués par la maison Lucien Baszanger, 10, Corratierie, Genève.

Cote de l'argent

du 15 Décembre 1916

Argent fin laminé fr. 149.— le kilo
Change sur Paris fr. 83.50

EMPLOYÉ DE BUREAU

Importante maison d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds cherche, pour diriger son département de terminages, employé de bureau expérimenté, énergique, connaissant à fond la fabrication (boîte et mouvement). Bonne situation présente et d'avenir. **Messieurs Jeanneret, Béguelin et Rais, avocats, rue Léopold Robert 48, à La Chaux-de-Fonds** donneront tous renseignements. Prière de leur adresser offres avec photographies et références. 2521

Stock à vendre

102 cartons de montres lépines, laiton nickelé, 21^m à pont, cuvette glace, Louis XV, 1/2 bassine, roskopf, couronnes et anneaux dorés, cadrans émail, montres de qualité supérieure, réglées de 2 à 3 minutes.

Adresser offres sous chiffres P 23935 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2524

On cherche à acheter du Fil acier pond, trempable à l'huile pour décolletage.

Diamètre 0,80 à 3,00 mm.

S'adresser sous P 23972 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2540

La Fabrique *Imposa Watch S. A.*, à *Malleray*, livre régulièrement ébauches remontoirs vue, 18 lignes cylindre. 2551

Bureau: *La Chaux-de-Fonds, Numa Droz 73.*

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
Heerengracht 555
AMSTERDAM
HOLLANDI
4016

ACIER

A vendre environ 120 kg. acier trempé, blanc en bandes de 70 mm. de largeur, épaisseur 35/100 émes. Prix avantageux.

S'adresser sous P 23973 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2541

Négociant comptable

disposant de frs. 10.000.— à frs. 15.000.— cherche association ou reprise d'une industrie.

Ecrire s. P 30424 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2534

Mts. 16 size

lép. et savonnettes pour boîtes Dennison, 7, 15 et 17 rub.

On cherche article sérieux pour commandes régulières.

Offres sous P 23438 C à Publicitas Société Anonyme, La Chaux-de-Fonds. 2526

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21.

On cherche à acheter

Montres 11 lig. Bracelets

argent (0,800) et nickel à anses, mouvement vue, sans pierre, évent. 1/2 vue.

Adresser offres avec prix sous P 41 J à Publicitas S. A., St-Imier. 2549

PLACE D'AVENIR

La Manufacture d'Horlogerie *Le Coultre & Cie* (S. A.), au Sentier, cherche un

horloger expérimenté

pour remplir la place de: Chef de fabrication et visiteur, de pièces très soignées, de toutes grandeurs.

Connaissances techniques exigées. Belles conditions et intérêts dans les affaires.

Adresser offres de suite à la Direction en joignant références. 2544

Fabrique d'ébauches, organisée pour la fabrication des munitions, située dans la Vallée de Tavannes, est à vendre.

S'adresser sous P 23986 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2550

Assurances pour tous pays

G. LEUBA & C^{ie}

Direction régionale de „l'Alliance“

Léop. Robert 78

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 6.91

Assurances spéciales pour expéditions d'horlogerie, bijouterie et valeurs de toute nature, aux conditions les plus avantageuses, libérales et coulantes, et englobant la garantie de tous risques de transport et de guerre. 2537

Réglements spontanés et immédiats de tous sinistres.

Assurances Incendie - Vol - Voyages - Accidents - Cautionnements - Responsabilité civile.

Importateurs en gros d'Outils et Fournitures d'horlogerie, Graveurs, Bijoutiers et Dentistes, pierres fines et imitations pour bijouterie, Bijouterie et horlogerie en tous genres, Prient MM. les Fabricants d'envoyer catalogues et échantillons des dernières nouveautés en horlogerie; désire plus spécialement des offres pour montres en argent, cylindre et ancre. 2007

J.R. COTRIM & AFFONSO, L^{da}

LISBONNE

Rua da Prata 173

PORTO

Rua 31 Janeiro 145

Toute correspondance doit être adressée directement à Lisbonne.

PORTUGAL

Fabriques suisse de Bracelets en tous genres. — Portefeuilles pour Montres de voyage



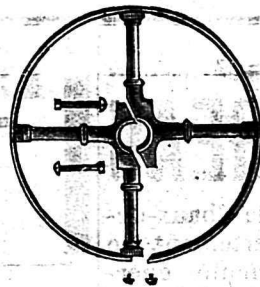
HERMANN FATTON S. A.

Téléphone 68.94

GENÈVE

Télegr. Fattonmétaux

Boulevard Jâmes-Fazy 2



Organes de transmission.

Spécialité de poulies
acier-aluminium,

marque Standard.

P 30304 X

2517

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
en tous genres

Alyre THEURILLAT, Les Breuleux (Suisse)

Spécialités de pierres pour chatons, en qualité soignée et extra soignée.

Rubis, saphirs, scientifiques, grenats

Prix avantageux.

2271

Force électrique.

FABRIQUE DE JOYAUX

en tous genres soignés et courants

pour Mouvements d'horlogerie, Boussoles, Compteurs électriques, à gaz, à eau et Appareils divers, en rubis, saphir, grenat et agates

L S E^D JUNOD S. A.

Lucens (Suisse)

Maison fondée en 1850

Succursale à Moudon: A. Perrenoud-Badoux

La plus ancienne fabrique dans ce genre d'industrie.

Assortiments spéciaux de pierres pour rhabillages de montres

H 21317 L

Ellipses et Levées.

1341



Atelier de construction mécanique

JAQUET-DROZ 13

TÉLÉPHONE 11.10

La Chaux-de-Fonds

Emile ETZENSBERGER

Fournitures d'installations

Transmissions

Paliers tous genres

Poulies fonte, Standard

Aluminium.

RENOIS

Courroies de 20 à 100 mm de large

Pompes à engrenages en 3 grandeurs

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

== Spécialité extra - plates et plates soignées ==

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 4015 H 5101 J TÉLÉPHONE

**Atelier de Réglages
MARIUS VAUCHER, FLEURIER**

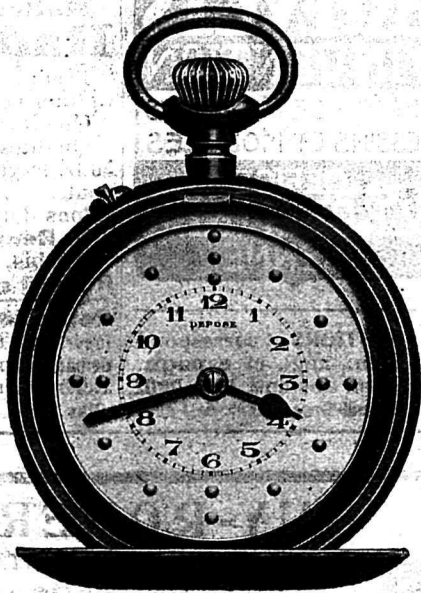
Réglages ancre dep. 13 lignes } grandes
Réglages cyl. depuis 10 lignes } séries
Réglages Roskopf

Livraisons rapides. — Prix avantageux. — Travail consciencieux.
Force électrique. 1432 Téléphone 1.30

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

1723 Reconvilier Watch Co (S. A.) P 8016 J

Tous les genres Roskopf



Tous les genres Roskopf

Montre pour Aveugle

Essayer notre montre
C'est l'adopter

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des comptes-courants débiteurs et créditeurs.

Elle fait des prêts sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des bons de dépôt à 1 an au taux de 4 1/2%; à 2, 3, et 5 ans au taux de 4 3/4%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.

Elle reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle s'occupe de la gérance de fortunes et soigne l'achat, la vente et la garde de titres à des conditions très modérées.

Elle délivre des chèques et lettres de crédit sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les monnaies et billets de banque étrangers.

Elle fait le commerce des matières d'or, d'argent et de platine.

Or fin pour dorures. H 20022 C 1452

EXPÉDITIONS D'HORLOGERIE

Service rapide pr les Etats-Unis et l'Amérique du Sud
via **Bordeaux.**

Wagon direct, partant de La Chaux-de-Fonds
chaque mercredi. Service expérimenté et donnant
toute sécurité quant aux délais de transport.

S'adresser pour tous renseignements à Monsieur

Henri Grandjean, 2484

Maison d'expédition, à La Chaux-de-Fonds.

Montres 13, 14, 15 lig., ancre, lépines et savonnettes
et Calottes en tous genres 2407

Joli calibre. — Qualité sérieuse. — Prix avantageux.

La maison fournit aussi les mouvements seuls.

„La Raison“ - D. Pachter

Téléphone 7.63 La Chaux-de-Fonds, Paix 3.

**BANQUE POPULAIRE
SUISSE** 69048 Sociétaires

Fondée en 1869

Capital et réserves: Fr. 84.000.000

Sièges et Agences: Altstetten, Bâle, Berne, Dietikon,
Fribourg, Genève, Lausanne, Montreux, St-Gall,
Thalwil, Uster, Wetzikon, Winterthur, Zurich.

Jura Bernois:

Delémont, Moutier, Porrentruy, Saignelégier,
St-Imier, Tavannes, Tramelan.

Escompte de papier commercial.

Crédits et Prêts. — Avances sur traites. 2496

Comptes-courants débiteurs et créditeurs.

Encaissement d'effets, coupons, etc.

Change de valeurs étrangères.

Matières or et argent. P 8173 Y

Dépôts et placement de fonds.

Livrets d'Epargne. — Obligations à terme.

De nouveaux membres sont admis au 31 Décembre 1916

(Les versements effectués sur part sociale jusqu'à fin décembre
ont droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1917.)

Exécution de toutes opérations de banque.

Exigez

nos matières
radifères

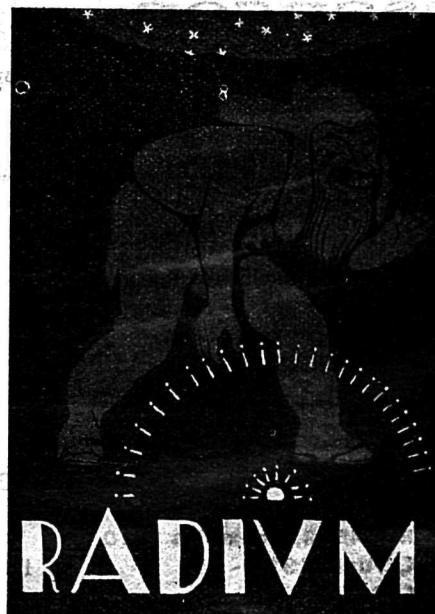
et

vous aurez une
garantie sérieuse

Banque du Radium

Zurich 2402

Dr O. Rentschler



RADIUM

Représentant: **GÉRALD GOSTELI**, rue Léopold Robert 8
La Chaux-de-Fonds.



Décolletage et Visserie

haute précision pour maison française.
Diamètres 3 à 10 millimètres. Séries
20.000 à 100.000 par modèle.

Laiton et acier pourraient être fournis de France.

Adresser offres sous chiffres P 2403 U à Publicitas S. A., Bienne. 2547

On cherche à acheter

machines à sertir système Hauser, verticales, 3 broches, neuves ou à l'état de neuf.

A vendre à la même adresse

3 machines à sertir, système Lambert, en parfait état, ainsi que différentes petites autres machines.

Prix très avantageux.

Offres avec prix sous P 23957 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2532

On demande pour une maison qui s'installe pour la fabrication des pièces fusées, un bon

Mécanicien - Outilleur

Bons appointements.

Adresser offres sous P 23991 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2548

A vendre en vue d'inventaire

- 6 cartons lépines Lecoultre, 9 3/4", 20/12, échappem. faits.
- 3 " " " Court, 10", 20/12, calibre revolver, sans échappement.
- 5 cartons lépines Robert Glashutte, 13", échappem. faits.
- 21 " " Robert, à ponts, 13 3/4", " " "
- 34 " savonnettes Robert, à ponts, 13 3/4", échapp. faits.
- 12 " lépines Parrenin, 17", sans échappement.
- 8 " lépines Parrenin, 18", échappements faits.
- 5 " savonnettes Robert, à ponts, 18", échapp. faits.
- 1 " lépines Robert Glashutte, 18", échappem. faits.
- 4 " " " 19", " " "
- 1 " savonnettes Hahn, 22/12, 19", " " "

Ecrire sous chiffres P 24002 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2545

Employé de Bureau

Parfaitement au courant de l'horlogerie soignée et de tous les travaux de bureau, très actif et capable de diriger un bureau, cherche situation stable dans bonne maison.

Références de premier ordre.

Faire offres sous chiffres P 15968 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.



H 13 U

1904

Bracelets cuir pour montres

Fabrication de tous genres et toutes largeurs

Cuir Suède - Bracelets moires

Travail soigné.

Livraison rapide.

Se recommande

Georges Metzger

A. M. Piaget 19,

La Chaux-de-Fonds. 1940

La fabrique de chronométrie **Ulysse Nardin, au Loele**, demande pour entrer au plus vite

un horloger de premier ordre

pour le repassage et la terminaison des pièces soignées. Place stable pour horloger déjà expérimenté ou bien formé. 2554

A vendre

Petite Fabrique aux Verrières - Suisse

place pour 40 ouvriers. Installation de la force et lumière électrique. Convientrait pour horlogerie et munition.

Prix fr. 9000 et toutes facilités de paiement.

S'adresser sous chiffres P 24003 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2546

FABRIQUE DE RESSORTS DE MONTRES 1147

Commission et exportation

Louis KUSTER

Succ. de R. Bähler-Kuster

Maison fondée en 1874

Téléphone 16.70

Chaux-de-Fonds Envers 22.

TRADUCTIONS

commerciales et techniques (horlogerie, moteurs etc.) en anglais, allemand etc. 2389

G. Mairet,

25, Boul. de la Cluse, Genève

Montres genre anglais

Nous sommes acheteurs de lép. argent et or 18 k., 11" cyl. et ancre, aussi bracelet. **Wonnin Rebetez & Cie,** 5325 Porrentruy.

Matière lumineuse Radiolithe

Produit français à base de radium véritable.

Qualité courante 25 fr. le gr. Qualités supérieures 30 et 50 fr. le gr. — Envoi franco contre remboursement. Echantillons d'un 1/2 gr. 2543

V. Renneboog, chimiste, 10 bis, rue José Dupuis, Nogent s/Marne (Seine) France.

Petite tour Loescher, horloger ou d'autres marques sont demandés, neufs ou d'occasion. Ecrire sous U 40142 X à Publicitas S. A., Genève. 2535

BREVETS D'INVENTION

DÉPÔTS DE MARQUES DESSINS ET MODÈLES

OFFICE

W. KOELLIKER BIENNE

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn., discrétion absolue. F.-A. DROZ, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE

E. KUMMER

Tél. 1.65

Rue Proud'hon, 7

Tél. 1.65

Besançon

Commission — Gros — Exportation

Spécialité de:

Montres 16 à 19 lig. ancre plates et demi-plates et de

Montres-bracelets 9 à 13 lignes ancre

— pouvant rivaliser avec les meilleures fabriques —

Le plus grand assortiment de:

Montres et bracelets or fantaisies

Nouveautés pour dames. Nouveautés

Assortiment complet de

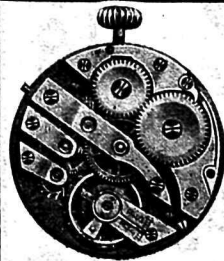
Fantaisies en bracelets plaqué, argent et niel

DIPLOME D'HONNEUR, Bruxelles 1910

GRAND PRIX, Turin 1911

GRAND PRIX, Gand 1913

1373



GUY-ROBERT & Co

Successeurs de FRITZ GUY

La Chaux-de-Fonds

Maison fondée en 1871

2495

CALOTTES 13" ANCRE

Argent contrôle anglais - Acier - Nickel

Qualité irréprochable garantie. Prix défiant toute concurrence

ASSORTIMENTS ROSKOPF

Pitons tous genres. Plaques turques

FRITZ GRANDJEAN, LE LOCLE. 1019

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVÉY, LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 36.000.000

Réserves: fr. 8.700.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

Garde de titres.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.

Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.

Avances sur titres courants.

Change de monnaies et billets étrangers.

Encaissement de coupons et titres.

On demande à acheter des BURINS SAPHIRS pour machines à guillocher

Faire offres par écrit sous chiffres P 3523 P à Publicitas S. A., Porrentruy. 2515

HORLOGERIE Agence en douane de Pontarlier

Henriot-Colin
Pontarlier (Doubs) Verrières (Suisse)
Réexpédition rapide. — Contrôle. 2522

Spécialistes - Nickeleurs

se chargeraient du nickelage de petites fournitures d'horlogerie, balanciers, aiguilles, bouclettes de bracelets etc. Travail consciencieux. — Prix modérés.

Prière de s'adresser sous chiffres P 23807 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2520

QUI POURRAIT LIVRER

mouvements 10 1/2 et 11 lignes ancre, à tirettes, 10 et 15 rubis. Paiement comptant.

Faire offres sous B 2170 R à Publicitas S. A., Bienne. 2538

Jeune homme

actif et sérieux, visitant toute la clientèle de Suisse en horlogerie-bijouterie, cherche encore une ou deux

représentations

d'articles rentrant dans cette branche.

Adresser offres sous P 6760 J à Publicitas S. A., St-Imier. 2533

A céder de suite

72 cartons 19 lig. ancre, 15 rubis, sp., plat, argent garronné, argent et argent niel, ainsi qu'un lot de savon. ancre 19 lig. argent. Marchandise garantie sans aucun défaut. Echantillon à disposition.

Faire offres sous chiffres P 23971 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2539

**Les INVENTEURS
et les Industriels avisés**
font étudier et breveter leurs inventions en Suisse et tous Pays par l'Office
MATHEY-DORET
fondé en 1888
à La CHAUX-de-FONDS Suisse
INGÉNIEURS - SPÉCIALISTES

A vendre

pour cause de décès le solde d'une fabrication consistant en :
12 dz. movts 8" cyl. boules en cours de fabrication.
12 montres boules 8 lig. émail.
1 1/2 dz. movts 9 lig. ancre soignés (Cartier fils).
48 movts 9 lig. ancre soignés (Cartier fils) en cours de fabrication.
48 movts 9 lig. ancre, genre courant, en cours de fabrication. 2514
av. les fournitures y relatives.

Ecrire sous 15953 à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Qui entreprendrait terminages 10 1/2 lig. ancre p' grandes séries ?

Faire offres s. P 2354 U à Publicitas Soc. An., Bienne. 2513

Papier Carbone

Pour liquider un stock de première qualité, nous offrons le carton à frs. 8,50 net contre remboursement jusqu'à épuisement du stock.

Casé postale 10472, Lausanne, St-François 2531

On demande à acheter

au comptant et suivis mouvements ancre 18 1/2 ou 19 lig. finis, qualité courante 25 ou 26/12. 2325

Faire offres avec prix sous P 23874 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Bon Fondeur argent

est demandé pour fabrication de boîtes de montres.

Usine Beau-Site, St-Jean Genève. 2516

Machines

Nous cherchons à acheter, machines à décoller pour arbres et pignons coulants canon.

Monnin Rebetez & Cie, Porrentruy. 2523

OCCASION

A vendre un stock de mouvements cylindre Robert, échappements soignés, pierre rubis, finissages sertis, rubis dessous :

40 cartons	11 3/4 lig.	sans seconde
6 »	11 3/4 »	avec »
12 »	12 1/4 «	sans »
6 »	12 3/4 »	» »
24 »	13 »	» »
14 »	13 3/4 »	avec »

ainsi que quelques douzaines de mouvements ancre Robert, sertis, avec pivotages sur jauge et assort.

en 13 et 14 lig. Glashütte lépine
14 lig. ponts lépine

ainsi que quelques

18, 19 et 20 lig. lépine et savonnete

en ponts, Glashütte et nouveau calibre Robert

19 et 20 lig. lépine

20 lig. savonnete

mouvement anglais Hahn, plantés, sertis chatons.

Ecrire sous chiffre P 23963 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2542

A VENDRE

de gré à gré à La Chaux-de-Fonds

Grande Fabrique Moderne

pour 80 ouvriers, ayant sous-sol, 2 étages et pignons non mansardés. Eclairée sur ses quatre façades, elle jouit d'une situation exceptionnelle. Chauffage central. Installation de la force motrice ; éventuellement, les transmissions et les établis seraient aussi vendus. Facilités de paiement.

S'adresser à l'Etude René et André Jacot-Guillarmod, notaire et avocat, à La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 3. 2493

TRÈS PRESSANT !

Importante maison d'horlogerie, demande pour entrer immédiatement, un bon

Voyageur pour l'étranger.

Place d'avenir assurée. — Rétribution au fixe et tantièmes sur affaires.

Adresser offres sous chiffres P 10307 H à Publicitas S. A., St-Imier. 2536

Qui peut fournir

Acier laminé ou fer

pour carrures de boîtes de montres.

Epaisseur désirée 27 à 30 douzièmes,

largeur 30 à 40 millimètres.

Faire offres par 1,000 kg., paiement comptant, sous P 6756 J à Publicitas S. A., St-Imier. 2530

Wilhelm Becker, Pforzheim

Fabricant de Bracelets en tous genres et de Calottes plaqué or

Le fournisseur le plus avantageux.

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone
Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme
Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3510 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 1874

Téléphone N° 118.

Fabrique de Verres pour Montres fantaisie

Grande production — Travail soigné
Installation de premier ordre — Livraison rapide

MARC RANZONI

150, rue du Parc, 150 (ancienne fabrique Auréa) — Téléphone 15.92
LA CHAUX-DE-FONDS 2190



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83.

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — Boussoles.

CRÉATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées pour

Modèles déposés

"RADIUM"

Modèles déposés

en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités depuis 7 à 50 m/m.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

Horlogerie soignée — Réglage de précision
Armand Notz, La Chaux-de-Fonds
Rue Numa Droz, 73,
Mouvements ancre, 7, 8, 8 1/2, 8 3/4, 9 lig., plats et hauteur normale; mécanisme en vue ou calibres pistolets.
Mouvements rectangulaires pour pendants ou bracelets.
Mouvements ovales, 5 1/2 sur 7 lignes. Téléphone 10.29
Mouvements prêts à mettre en boîtes.
Montre ancre, boîte nickel, 13 lignes, qualité supérieure.
Promptes livraisons. Prix avantageux. Demandez échantillons.
1156 Création de calibres réservés. H 20016 C

PLATINE pur garanti

12 maillons olives



13 maillons ronds



Bracelets extensibles

Poids 6,3 gr. à 6,5 gr.

Contrôle français

J. Verschueren, 58, Rue de Turbigo, Paris
Calottes et boîtes de toutes formes, platine

Pierres fines p^r Horlogerie, Grenats et Rubis

Theurillat & C^{ie}

PORRENTROY

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour.

500 ouvriers

Usines: 3 en Suisse, 1 en France, 2 en Italie

H 4715 P

1724

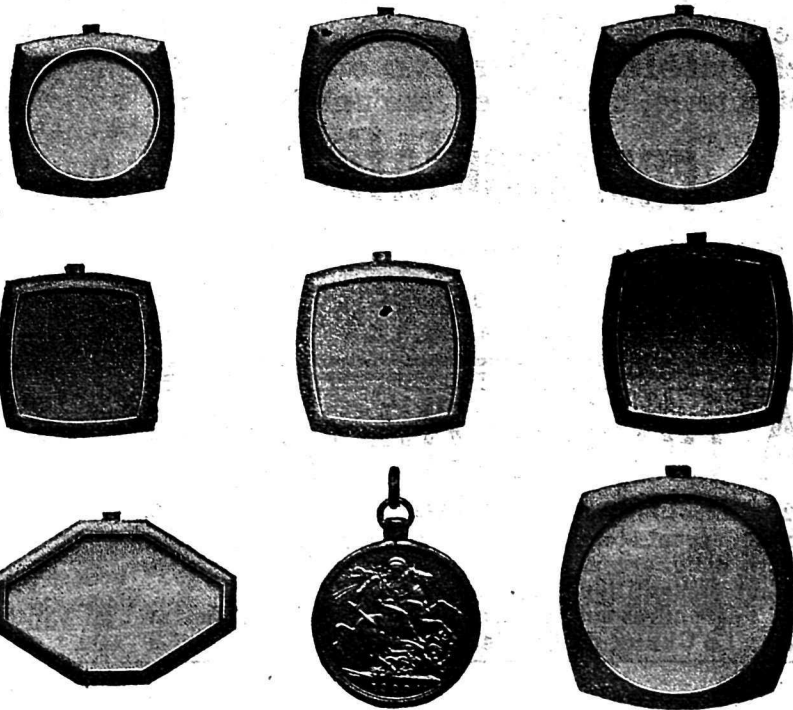
✠ C. R. SPILLMANN & C^{ie} ✠

Téléphone 379

La Chaux-de-Fonds

Doubs 32 Nord 49-51

Boîtes fantaisie de Montres en or



Médallions or

